

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/09/2023

### **L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) s'engage pour un numérique d'intérêt général à Numérique en Commun[s]**

**Avec une vision résolue en faveur d'un numérique d'intérêt général, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a organisé Numérique en Commun[s], un événement majeur qui se tiendra les 19 et 20 octobre au Palais de la Bourse de Bordeaux. Cet événement réunira plus de 2000 acteurs de terrain déterminés à explorer la complémentarité et l'efficacité de leurs approches pour construire un numérique au service de tous. Pour répondre à ces défis, l'ANCT s'associe avec des partenaires de renom, tels que l'IGN, La Mednum, Open Data France, le Cnum, la DINUM, et la Banque des territoires. Cette collaboration rare rassemblera plus de 300 intervenants qui partageront leurs expériences, animeront des ateliers et échangeront des idées novatrices.**

Les enjeux du numérique pour les collectivités sont plus cruciaux que jamais à l'ère de la transformation digitale. Les technologies numériques offrent aux gouvernements locaux une opportunité sans précédent d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

#### **Quelques chiffres clés sur la place du numérique en France :**

- 30% des collectivités territoriales ont déjà été victime d'un rançongiciel (Etude du Clusif, juin 2020)
- En 2021, 9,4 millions de téléconsultations de médecine générale ont été réalisées chez un praticien libéral et 1,1 million dans les centres de santé [www.drees.solidarites-sante.gouv.fr/](http://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr/)
- 75% de l'empreinte environnementale du numérique provient de la phase de production des équipements (Source Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2022)
- En 2021, 15,4 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France sont en situation d'illectronisme ([www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr))



**Contact presse :**  
**Charlotte Schmitt**  
[relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)  
Tél. : 07 62 61 50 25

## Des collectivités confrontées à une série de défis majeurs:

- **Assurer un accès équitable au numérique pour l'ensemble de la population**, éliminant ainsi la fracture numérique
- **Relever le défi de la sécurité des données et de la protection de la vie privée** tout en gérant une quantité croissante d'informations.
- **Garantir l'accès au services publics en ligne**
- **Former le personnel administratif à l'utilisation des outils numériques** mais aussi aux différents enjeux de cybersécurité.

L'utilisation efficace des données peut améliorer la prestation des services publics, mais elle nécessite une gouvernance et des compétences adéquates, ainsi l'innovation continue est essentielle pour rester à la pointe des technologies numériques. Les collectivités qui réussissent à relever ces défis peuvent réaliser le potentiel du numérique pour créer des communautés plus connectées, durables et inclusives avec un meilleur accès au service public.

## Que fait l'ANCT ?

L'ANCT tout au long de l'année œuvre activement pour accompagner les collectivités dans leur transition numérique, promouvoir la sensibilisation aux enjeux du numérique, et mettre en œuvre des politiques publiques et des outils visant à garantir un accès au numérique équitable, quel que soit le lieu de résidence.

### **NOS PROGRAMMES :**

- **France Très haut débit et France mobile** : l'ANCT s'assure que tous les Français disposent d'un accès Internet de qualité, par la généralisation du Très haut débit et de la couverture mobile 4G.
- **Le programme Société Numérique** : pour permettre à tous les Français de bénéficier des opportunités offertes par le numérique en les préparant aux nouvelles compétences et aux nouveaux métiers, mais aussi en leur donnant les premières clés pour être des citoyens éclairés dans la société numérique.
- **L'Incubateur des territoires** : qui a pour objectif l'émergence rapide de services numériques de qualité au service des usagers, et qui vise également à accompagner la montée à l'échelle de projets territoriaux innovants et la mise en place de gouvernances partagées et de communs numériques entre collectivités territoriales et acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- **Nouveaux Lieux, nouveaux liens** : qui vise à accélérer le développement des tiers-lieux partout sur le territoire. Il a pour objectifs de : favoriser le maillage le plus fin possible des territoires en tiers-lieux ; donner les moyens aux tiers-lieux de diversifier leurs revenus en développant des services d'intérêt général déclinés en fonction des besoins des territoires.



**Contact presse :**

**Charlotte Schmitt**

[relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)

Tél. : 07 62 61 50 25

# Accompagner le développement d'un numérique d'intérêt général inclusif, éthique et durable dans les territoires

Numérique en Commun[s] c'est l'occasion de se concentrer sur des thèmes qui sont profondément influencés par la numérisation de notre société, notamment l'écologie, les données, la santé, le travail, et l'importance de la médiation et du développement des compétences numériques. Ces sujets cruciaux nécessitent une réflexion et une action collectives pour répondre aux besoins des citoyens et des territoires. Cette initiative, lancée en 2018, vise à :

- **Promouvoir un numérique d'intérêt général**
- **Réunir des acteurs clés** (décideurs publics, acteurs nationaux et locaux, grandes entreprises etc..)
- **Explorer les défis actuels**
- **Partager les meilleures pratiques**
- **Renforcer des partenariats**



Au programme, il y aura une variété d'ateliers, de **masterclass**, de **débats** et de **retours d'expériences**, pour favoriser l'apprentissage et offrir un environnement propice à la collaboration pour relever les défis contemporains tels que la **durabilité**, la **gestion des données**, l'**accessibilité**, et la **souveraineté numérique**. Cet événement est un rendez-vous incontournable de la rentrée pour tous ceux impliqués dans le domaine numérique.

Pour plus d'informations sur la programmation et les détails de l'événement, nous vous invitons à consulter le site officiel de Numérique en Commun[s]: [www.numerique-en-communs.fr/la-programmation](http://www.numerique-en-communs.fr/la-programmation).

L'ANCT est déterminée à contribuer activement à la construction d'un numérique au service de l'intérêt général, en partenariat avec des organisations dévouées. Nous vous encourageons à nous rejoindre à Numérique en Commun[s] pour collaborer et échanger des idées sur la transformation numérique de nos territoires.

**Ressources photos:** <https://www.flickr.com/photos/199015423@N05/albums>

## À propos de l'ANCT

Annoncée par le président de la République en 2017 et créée par la loi du 22 juillet 2019, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été mise en place le 1er janvier 2020. Transitions numérique, écologique, démographique..., l'Agence nationale de la cohésion des territoires développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires.

**Contact presse :**  
**Charlotte Schmitt**  
[relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)  
Tél. : 07 62 61 50 25



